



Conseil économique et social

Distr. générale
15 décembre 2020

Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Afrique
Atelier préparatoire et de renforcement des capacités
à l'intention des grands groupes et autres parties prenantes
de la région Afrique en préparation de la septième session
du Forum régional africain pour le développement durable

Brazzaville (en ligne), 1^{er} mars 2021

Note conceptuelle

I. Introduction et justification

1. Les grands groupes et autres parties prenantes¹ s'emploient activement à la réalisation des objectifs de développement durable au moyen de projets, d'initiatives, de partage des connaissances, de sensibilisation et de suivi du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030)². Ils contribuent ainsi de manière significative aux efforts visant à renforcer l'inclusion, notamment en donnant la parole aux sans-voix et aux populations marginalisées et vulnérables, en promouvant la responsabilité, la transparence et la réactivité, en s'engageant dans des activités de renforcement des capacités, en partageant leurs expériences et leurs connaissances dans les processus de planification, de mise en œuvre et d'examen, et en renforçant la participation et l'appropriation des processus de développement par diverses communautés aux niveaux national, sous-national et local. Il est clair que les grands groupes et les autres parties prenantes jouent un rôle essentiel dans l'amélioration de la portée, de l'efficacité et de la durabilité des initiatives de développement et de leurs résultats.

2. Dans la résolution 70/1 de l'Assemblée générale, intitulée : « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 », la nécessité d'associer les grands groupes et autres parties prenantes concernées à la mise en œuvre du Programme 2030, notamment aux processus d'examen et de suivi, est reconnue. À cet égard, les gouvernements, le système des Nations Unies, la société civile, le secteur privé et d'autres parties prenantes ont été invités, dans le cadre d'un partenariat mondial renforcé, à contribuer à la réalisation des objectifs ambitieux de développement durable qui sont au cœur du Programme.

¹ Les références aux grands groupes et autres parties prenantes sont conformes à la résolution 67/290 de l'Assemblée générale, en date du 9 juillet 2012, sur la structure et les modalités de fonctionnement du Forum politique de haut niveau pour le développement durable. De plus amples informations sur les grands groupes et autres parties prenantes sont disponibles à l'adresse : sustainabledevelopment.un.org/about/majorgroups.html (en anglais).

² On trouvera davantage d'informations sur les contributions des grands groupes et autres parties prenantes à l'adresse : sustainabledevelopment.un.org/mgos (en anglais).



3. Un forum politique de haut niveau a également été créé sous les auspices du Conseil économique et social pour procéder à des examens réguliers conformément à la résolution 67/290. Ces examens visent à constituer une plateforme pour des partenariats, notamment grâce à la participation des grands groupes et autres parties prenantes concernées. En outre, les grands groupes et autres parties prenantes concernées ont été invités à rendre compte de leur contribution à la mise en œuvre du programme. En outre, les citoyens des pays africains, les organisations de la société civile et tous les autres groupes identifiables sont engagés dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de l'Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons de l'Union africaine, qui est mis en œuvre en coordination avec le Programme 2030.

4. En conséquence, la mise en œuvre efficace des deux programmes exige que les différents intervenants travaillent ensemble et renforcent une démarche de collaboration et d'intégration avec les grands groupes et autres parties prenantes. Pour que les contributions de ces derniers à la mise en œuvre réussie des programmes soient significatives et utiles, il est nécessaire de renforcer leurs capacités de façon qu'ils maîtrisent mieux les processus et les procédures en question. Ils doivent avoir accès à l'information afin de comprendre pleinement aussi bien leur rôle que les plateformes qui peuvent être utilisées pour s'engager efficacement les uns avec les autres, avec les gouvernements et avec d'autres partenaires de développement.

5. Depuis 2015, la Commission économique pour l'Afrique organise, en partenariat avec le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU, des ateliers dont l'objectif est de renforcer les capacités des grands groupes et autres parties prenantes pour formuler des contributions au processus de suivi et d'examen des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme 2030 aux niveaux régional et mondial. Grâce aux ateliers de renforcement des capacités, les grands groupes et autres parties prenantes ont participé activement aux travaux du Forum régional africain pour le développement durable, qui est l'un des mécanismes fournissant des contributions au processus de suivi et d'examen du Forum politique de haut niveau pour le développement durable.

6. La septième session du Forum régional africain pour le développement durable se déroulera dans le contexte d'une crise sanitaire et économique mondiale sans précédent, causée par la pandémie de COVID-19. Même avant la pandémie, et comme le note le Secrétaire général de l'ONU dans le *Rapport mondial sur le développement durable 2019*, le monde n'était pas sur la voie de la réalisation des objectifs de développement durable avant 2030³. Depuis lors, la pandémie COVID-19 a réduit à néant les progrès réalisés en matière de développement économique, affectant de manière disproportionnée les pauvres, exacerbant les inégalités et les vulnérabilités économiques et sociales, et rendant de plus en plus difficile la réalisation des objectifs avant l'échéance de 2030. Bien que le nombre de décès liés à la pandémie de COVID-19 en Afrique ait été beaucoup plus faible que dans d'autres régions du monde, les économies africaines ont été gravement touchées par la pandémie, en raison de leur marge de manœuvre budgétaire limitée pour mettre en place des plans de relance, de la faiblesse des mécanismes de protection sociale et de la qualité médiocre des systèmes de soins de santé.

7. La septième session du Forum régional africain pour le développement durable est donc conçue comme une instance orientée vers l'action, permettant aux États membres et aux autres parties prenantes de proposer et d'étudier un

³ Département des affaires économiques et sociales, *Rapport mondial sur le développement durable – Le Futur c'est maintenant : La science au service du développement durable*. Disponible à l'adresse : https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/26935French_DESA2019_Global_Sustainable_Development_Report_WEB.pdf.

ensemble de solutions concrètes et réalisables qui permettront aux pays de se reconstruire après la pandémie de COVID-19. Cette reconstruction devrait conduire à une Afrique plus verte, plus inclusive et plus résiliente, tout en faisant progresser la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063. À cet égard, les grands groupes et autres parties prenantes doivent être dotés d'outils et d'informations pour faire en sorte que les initiatives de relèvement post-COVID-19 soient centrées sur les personnes et ne fassent pas de « laissés pour compte ».

8. C'est dans ce contexte que la Commission économique pour l'Afrique, le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU et le Mécanisme régional africain pour les grands groupes et autres parties prenantes organisent un atelier préparatoire et de renforcement des capacités à l'intention des grands groupes et autres parties prenantes en Afrique afin de les aider à se préparer au Forum politique de haut niveau pour le développement durable, prévu du 6 au 15 juillet 2021. L'atelier se déroulera pendant la septième session du Forum régional africain pour le développement durable, qui se tiendra à Brazzaville du 1^{er} au 4 mars 2021. En raison de la pandémie actuelle de COVID-19, le Forum régional adoptera un format hybride : participation en personne pour ceux qui sont présents à Brazzaville et virtuelle pour les autres, et son thème sera : « Mieux construire l'avenir : vers une Afrique verte et résiliente pour la réalisation du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 ». Le Forum régional se concentrera en particulier sur les objectifs de développement durable No. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 16 et 17, et sur les aspirations, buts et objectifs de l'Agenda 2063 correspondants.

II. Objectifs de l'atelier

9. L'atelier se tiendra le 1^{er} mars 2021, veille du lancement de la session principale du Forum régional africain pour le développement durable. Il devrait permettre :

- a) D'informer les grands groupes et autres parties prenantes de l'avancement du processus de suivi et d'examen lié à la mise en œuvre du Programme 2030, en mettant l'accent sur les neuf objectifs de développement durable sélectionnés ;
- b) De mettre en évidence et mutualiser les contributions et les expériences des grands groupes et autres parties prenantes dans la riposte aux répercussions sanitaires et économiques de la pandémie de COVID-19 en Afrique ;
- c) De promouvoir le dialogue et le consensus parmi les grands groupes et autres parties prenantes en ce qui concerne les mesures à prendre pour faire face aux répercussions sanitaires et économiques de la pandémie de COVID-19, tout en accélérant la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063, en mettant particulièrement l'accent sur les neuf objectifs de développement durable qui seront examinés lors du Forum politique de haut niveau de 2021.

III. Résultats escomptés

10. L'atelier devrait aboutir sur les résultats ci-après :

- a) Une meilleure compréhension et le renforcement des capacités des grands groupes et autres parties prenantes pour la mise en œuvre, le suivi et l'examen des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable et des aspirations, buts et objectifs de l'Agenda 2063 ;

b) Une meilleure compréhension des efforts déployés par les grands groupes et autres parties prenantes pour atténuer les répercussions sanitaires et économiques de la pandémie de COVID-19 en Afrique ;

c) Une coopération renforcée entre les grands groupes et autres parties prenantes, et entre ces derniers et d'autres intervenants, notamment les décideurs, les praticiens et les experts nationaux, sous-régionaux et régionaux, ainsi que les entités du système des Nations Unies.

IV. Produits attendus

11. L'atelier produira les résultats ci-après, qui seront diffusés à grande échelle :

a) Une déclaration commune des grands groupes et des autres parties prenantes, qui sera présentée à la septième session du Forum régional africain pour le développement durable ;

b) Un communiqué des grands groupes et autres parties prenantes sur l'atelier et sur la septième session du Forum régional africain ;

c) Un rapport de synthèse sur l'atelier.

V. Documentation

12. Les participants seront saisis des documents ci-après :

a) La présente note conceptuelle et le programme de travail de l'atelier ;

b) La note conceptuelle et le programme de travail de la septième session du Forum régional africain ;

c) Des documents de référence sur les sous-thèmes de la septième session du Forum régional africain.

VI. Participation

13. L'atelier réunira des représentants des neuf catégories de grands groupes, à savoir les femmes, les enfants et les jeunes, les peuples autochtones et leurs communautés, les organisations non gouvernementales, les autorités locales, les travailleurs et les syndicats, les industries et le monde des affaires, la communauté scientifique et technologique, et les agriculteurs. D'autres groupes de parties prenantes, notamment les communautés locales, les groupes de bénévoles et les fondations, les migrants et leurs familles, les personnes âgées et les personnes handicapées, seront invités à participer.

VII. Langues de travail

14. L'atelier se déroulera en anglais et en français ; l'interprétation simultanée sera assurée dans ces deux langues.

VIII. Lieu et date

15. L'atelier se tiendra le 1^{er} mars 2021, dans un format hybride : les participants présents à Brazzaville pourront y assister en personne, alors que les autres y assisteront virtuellement via une plateforme en ligne.

IX. Contact

16. Les demandes de renseignements concernant l'organisation de l'atelier préparatoire et de renforcement des capacités à l'intention des grands groupes et autres parties prenantes de la région Afrique en préparation de la septième session du Forum régional africain pour le développement durable doivent être adressées à :

Guy Nicolas Nahimana

Appui au Mécanisme régional africain pour les grands groupes et autres parties prenantes

Section de l'économie verte et de l'économie bleue

Division de la technologie, des changements climatiques et de la gestion des ressources naturelles

Commission économique pour l'Afrique

Courriel : guy.nahimana@un.org
